

BPJEPS Activités Equestres

Mentions équitation, attelage, tourisme équestre

**Formation en alternance
par apprentissage**

OBJECTIFS



- Acquérir des compétences en pédagogie et animation en lien avec le cheval
- Développer des solides compétences techniques en équitation
- **Obtenir un diplôme indispensable à l'enseignement de l'équitation.**

DEBOUCHES

UNE INSERTION PROFESSIONNELLE REUSSIE

- Enseignant d'équitation
- Animateur de poney-club
- Directeur d'établissement équestre professionnel
- Entraîneur de cavaliers de compétition

DES POURSUITES D'ETUDES

- BTSA ACSE MIL équin
- BEES II
- Formations complémentaires en gestion



• FORMATION EN ALTERNANCE sur 2 ans

- ↔ 1140 heures en centre de formation
- ↔ 2500 heures en **centre équestre.**

• Statut : apprentissage

- L'apprenant est **rémunéré par l'entreprise** pendant sa formation (en % du SMIC)

- **Aucun frais de formation**

- Frais d'adhésion à l'association : 50 €.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etude du dossier de candidature puis tests de sélection et de positionnement obligatoires
- Répondre aux exigences préalables d'entrée en BPJEPS
- Entrée effective en formation après obtention d'un contrat d'apprentissage



ARCHITECTURE DE LA FORMATION



- Tronc commun (7 UC) :

- * UC 1 : Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- * UC 2 : Caractériser les publics et préparer une action éducative
- * UC 3 : Préparer un projet et l'évaluer
- * UC 4 : Fonctionnement de la structure et gestion des activités
- * UC 5 : Préparer une action d'animation équestre
- * UC 6 : Encadrer un groupe dans le cadre d'une animation équestre
- * UC 7 : mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités équestres

- UC liées à la mention : (en fonction de chaque mention)

- * UC 8 : Conduire une action éducative
- * UC 9 : Maîtriser les techniques

- UC 10 d'adaptation : (au choix de l'apprenti)

- * Organisation de manifestations,
- * Valorisation de jeunes chevaux,
- * Entraînement de chevaux de courses.



PARTENARIAT MFR/ENTREPRISE

UNE OUVERTURE VERS L'EUROPE ET LE RESTE DU MONDE

L'institut a obtenu la charte Erasmus

UNE VÉRITABLE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DANS LE MILIEU ÉQUESTRE

- Une présence chez votre maître d'apprentissage aux moments importants : les mercredis, les samedis et pendant les vacances scolaires
- Une confrontation avec les réalités du métier dès le début de la formation.
- Un accompagnement tout au long de votre formation par des professionnels reconnus
- Une pratique équestre omniprésente : à cheval tous les jours lors de votre présence au centre de formation pour améliorer votre technique équestre
- Avoir un salaire pendant la formation et aucun frais de formation



Centre équestre de Cognac

Ecuries de Boussac 16370 CHERVES-RICHEMONT

05 45 83 15 10

www.centre-equestre-de-cognac.com

MFR des Charentes

16370 CHERVES-RICHEMONT

05 45 83 16 49

www.institut-richemont.fr

